



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 67889

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le Premier ministre de bien vouloir lui indiquer le nombre, la nature et l'affectation (présidence, cabinet, services...) du parc automobile de la présidence de la République ainsi que le nombre de chauffeurs affectés à ces véhicules. Il aimerait connaître les conditions d'achat de ces véhicules (recours à un appel d'offres, achats directs, remises effectuées...) ainsi que les conditions dans lesquelles les véhicules usagés sont vendus. Enfin, il souhaite connaître, pour chacune des années 2001 à 2004, le montant global des primes d'assurance de l'ensemble de ces véhicules.

Texte de la réponse

Le parc motorisé de la présidence de la République se compose de soixante et un véhicules automobiles et de sept scooters. Quarante-quatre chauffeurs sont affectés à ces véhicules. Par dérogation aux règles qui régissent les véhicules de l'État, l'ensemble de ce parc motorisé est assuré auprès d'une compagnie d'assurances.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67889

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6164

Réponse publiée le : 4 octobre 2005, page 9175